



Paris, le 3 juillet 2013

Unité majeure à France Musique sur la question des CDD

Des producteurs, des techniciens, des chargés de réalisations se sont mobilisés pour **refuser l'éviction définitive** de leurs collègues chargés de réalisation, attachée de production et régisseur de production en CDD.

Des productrices et des producteurs, eux-même en situation de précarité, sont montés au créneau pour dire combien certaines décisions budgétaires technocratiques allaient à l'encontre de la production radiophonique. Non tous les équipiers ne sont pas interchangeables. Le spectacle vivant nécessite une certaine alchimie au sein des équipes de production. Il est inadmissible de mettre en danger une émission par crainte d'entacher les sacrosaintes règles de gestion.

En arrière-plan, la pression impitoyable des tutelles tend à écraser la création au nom des chiffres : et pourquoi pas un contrat de formation en alternance (CFA) par ici, un CDD tout frais par là ? Bien sûr, les intégrations ne sont pas d'actualité quand on réduit les effectifs à France Télévisions.

L'Unsa ne pouvait qu'accompagner cette mobilisation avec Sud Radio France pour tracer la ligne du refus de l'implacable mécanique d'une gestion par la précarité.

Nous le proclamons et nous le répéterons autant de fois que nécessaire :

- **Radio France veut être exemplaire, cela commence par le respect des salariés quelque soient leurs statuts et leurs contrats.**
- **Il est absurde de remercier des salariés formés et compétents.**

Le préavis de grève a été levé suite aux engagements de la direction :

- En aucun cas, l'ancienneté sur des CDD de remplacement ne donnera lieu à une fin de collaboration.
- Un point sera fait en septembre avec toutes les données nécessaires à l'examen de chaque situation par nos organisations syndicales.

**Nous ne céderons pas un millimètre sur cette question centrale
qui touche à la responsabilité sociale de Radio France et à son savoir-faire.**